

## **COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION DES MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ (ADMS)**

12 MAI 2020

### **La sécurité privée est en danger !**

Deux mois marqués par une épidémie exceptionnelle ont placé la sécurité privée, déjà fragile en temps normal, dans une situation critique. Sans un redémarrage franc et massif de l'activité, sans des perspectives d'avenir, nous risquons un écroulement économique et une perte de savoir-faire.

#### **Une situation économique critique**

Les presque deux mois d'état d'urgence sanitaire écoulés ont mis nombre d'entreprises de sécurité en grave difficulté. Dans un contexte de très faibles marges, en particulier dans les activités de surveillance humaine, la crise sanitaire a eu des conséquences terribles, dont les pires effets restent à venir. En plus de 20 ans d'existence, l'ADMS n'avait connu que la croissance des activités et des effectifs. Nous sommes aujourd'hui confrontés à une situation d'une violence inédite.

Certaines entreprises, notamment spécialisées dans l'événementiel, ont perdu jusqu'à 100% de leur activité, et ont vu leur cahier de commandes de l'année se vider totalement. Les entreprises fortement liées au tourisme ou aux transports sont dans la même situation d'arrêt cardiaque. Des liquidations multiples sont inéluctables si des perspectives solides ne sont pas données, par les pouvoirs publics et les donneurs d'ordre.

Les difficultés vécues par nos clients ont en outre conduit à un allongement inhabituel des délais de paiement. Or cet aspect est particulièrement sensible pour les services à forte composante humaine. Nous appelons sur ce point nos clients à une plus grande responsabilité, de toute urgence.

À cela s'ajoute l'annonce gouvernementale des primes de 1000€ défiscalisées, qui est venue créer une attente chez les salariés, attente malheureusement impossible à satisfaire dans la situation économique actuelle. Au lieu d'avoir un effet motivateur, l'annonce de cette prime a entraîné des tensions sociales, heureusement contenues par la compréhension de la situation de la part de nos salariés.

Enfin, le Ministère du travail a choisi ce moment de grande tension pour publier l'arrêté d'extension de l'accord du 5 novembre 2019 portant sur la revalorisation des salaires. Ainsi, la grille des salaires est augmentée de 2,6 % depuis le 1<sup>er</sup> mai. Ce au moment où demander une revalorisation des contrats aux clients est le plus difficile et inopportun! Pour l'ADMS, augmenter les salaires doit aller de pair avec des évolutions allant dans le sens de l'amélioration des résultats des entreprises.

Les chefs d'entreprise de sécurité ont aujourd'hui le sentiment d'être soumis de toutes parts à des forces destructrices. Ils ont fait face à la crise en restant au service de leurs clients, mais ils sont aujourd'hui dans une situation conjuguant pertes d'exploitation, tensions sociales et incertitudes majeures sur des pans entiers de l'activité. Dans des métiers au fort turnover, le risque d'une perte massive et durable de compétences est sérieux.

L'avenir de nos entreprises passera certainement par une capacité à augmenter rapidement les tarifs des prestations, notamment humaines. Mais cela ne suffira pas à sauver les entreprises le plus exposées aux pertes d'activité, dans l'événementiel ou le tourisme.

### **Une envie de construire l'avenir**

Nous devons donner des perspectives d'avenir aux femmes et aux hommes qui aujourd'hui craignent d'être condamnés à licencier ou à liquider leur entreprise dès les tous prochains mois. Nous avons un besoin urgent d'ouvrir de véritables perspectives, capables de mobiliser notre secteur et de redonner de la confiance.

Parmi nos propositions, nous souhaitons ainsi réaffirmer notre engagement en faveur de l'assermentation des agents de sécurité, au même titre que les gardes particuliers. Outre la reconnaissance apportée par une prestation de serment, cela ouvrirait la possibilité d'offrir de nouveaux services utiles à la société, dans l'esprit du continuum de sécurité qui se construit progressivement.

Nous demandons également que s'ouvre, dans le cadre du dialogue social, une refonte des métiers et des compétences des agents de sécurité. En rapprochant les métiers des attentes du marché et en tenant compte des évolutions technologiques, nous pourrions offrir de vraies perspectives de carrière et améliorer les résultats de nos entreprises.

Nous appelons toutes celles et ceux qui partagent l'engagement de l'ADMS en faveur d'une sécurité privée de qualité, portée par des entrepreneurs passionnés, à nous rejoindre pour défendre ensemble cette ambition collective.